



Communiqué de presse

La Mutuelle GRM stupéfaite par le projet gouvernemental d'une nouvelle taxe de 3,5 % sur les Complémentaires Santé

Une fois de plus, l'accès aux soins, déjà malmené par les déremboursements, les dépassements d'honoraires et la désertification médicale sur certains territoires, va être pénalisé pour l'ensemble des Français de toutes conditions, avec cette nouvelle taxe de 3,5 % sur les cotisations des Mutualistes.

En 2011, celle-ci s'ajouterait aux 5,9 % de taxe sociale pour financer la Solidarité Nationale (CMU, Aide à l'acquisition d'une couverture Santé) et aux 0,77 % de taxe " grippe H1N1 " dont nous ne doutons pas qu'on lui trouvera une autre raison d'être... !

Nous nous interrogeons sur de telles décisions censées réduire les niches fiscales des " plus nantis " alors qu'elles pénalisent immédiatement le droit primordial de tous les Français à la Santé en maltraitant l'amortisseur social que représentent nos garanties.

Se soigner n'est pas un luxe mais une priorité nationale.

Il est de notre responsabilité de nous élever contre une mesure aussi injuste qu'irréfléchie, l'État, une nouvelle fois, transférant sur nos organismes, la contrainte de prélever l'impôt pour boucler son budget !

Mardi 31/08/2010

Daniel CARRE, Président
Jean-Pierre EMORINE, Directeur Général